

Villemoble & Vous

Villemoble Magazine

N°110 - AVRIL 2025

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2025-2026

Ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2025



4/5

Vous y étiez !

Retour en images
sur les actualités
des dernières semaines

10/11

Zoom

Inscriptions périscolaires
2025/2026 : la marche à suivre

14

Agenda

Toutes les dates à retenir

6

Actus

Les actus et petits rappels

12

Parlons de...

2L en 4L :
L'histoire d'une aventure

16

Focus Sport

Découvrez les résultats de vos clubs
villemombois et les prochaines
dates des rencontres sportives

7/9

Toujours + d'infos

Le plein d'infos sur la commune

13

Villemombe avance

Carte de stationnement en ligne
Lancement billetterie en ligne

17

Décryptage

Les principales délibérations
du Conseil municipal
du 21 mars 2025



VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication: Jean-Michel Bluteau, Maire de Villemombe | Directrice de la communication: Christelle Charlot | Rédaction: Christelle Charlot | Création graphique, maquette et suivi de fabrication: Lucie Nouaille | Photographies: Julien Labrosse, Shany Francillette, Lucie Nouaille, Adobe Stock, DR | Impression: L'Imprime, 20 rue des Frères Lumière, 93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition: avril 2025 | Tirage: 15 000 exemplaires | Dépôt légal: à parution | Numéro ISSN 1274-7858

Chères Villemombloises,
Chers Villemomblois,

Notre commune continue de s'inscrire résolument dans l'avenir et l'attractivité.

Comme vous avez pu le voir, **les travaux du projet cœur de ville Outrebon vont bon train**, transformant ainsi, durablement, la qualité de notre espace public.

Le projet cœur de ville verra notre centre-ville rénové et adapté, enfin, aux enjeux écologiques de notre temps. Nous l'avons souhaité comme un véritable lieu vivant, pas simplement les jours de marchés. Il a vocation à être notre « place du village », un lieu où nous pouvons nous retrouver avec 300m² d'espaces verts constitués.

Nous nous sommes également attachés à faire place aux mobilités douces pour que chacun puisse cohabiter dans le respect.

Ce projet sera une véritable révolution qui nous permettra d'attirer des commerces de qualité et de rendre à notre ville son attractivité d'antan.

Pour plus d'informations, je vous invite à vous rendre à la maison des projets de notre ville.

Cette évolution, je l'ai également souhaité dans le domaine de la culture.

Alors qu'aller à Paris pour se divertir est toujours plus compliqué, je crois véritablement que nos villes de banlieue ont le devoir de se réinventer en se positionnant dans ce domaine.

Nous devons faire de cette difficulté une force nous permettant de nous retrouver ensemble autant que possible.

C'est la raison pour laquelle, avec mon équipe municipale, nous faisons le choix de proposer une programmation culturelle et événementielle de qualité et pour tous.

Deux nouvelles étapes sont d'ailleurs franchies à l'heure où je vous écris ces lignes.

Un conservatoire plus ouvert sur la ville et qui va désormais proposer des événements à tous.

Mais aussi, une nouvelle billetterie en ligne permettant à chacun de réserver ses billets sans être obligé de se déplacer en Mairie. Cette petite révolution nous permet enfin d'afficher une véritable modernité en la matière pour le confort de tous et surtout pour que la culture soit accessible au plus grand nombre.

Villemomble est une commune familiale qui possède un équilibre que nous souhaitons préserver et cela se traduit notamment au travers de ces moments de retrouvailles comme la kermesse ou la terrasse éphémère.

Et nous aurons l'occasion de nous y croiser comme à chaque événement qu'organise la commune pour vous !

À très vite.

Jean-Michel Bluteau,
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis



— VOUS Y ÉTIEZ ! —



UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES

À la fin du mois de février, une nouvelle boîte à livres a été installée dans le parc de la Garenne à l'initiative des Conseils de quartiers. Une jolie façon de donner une seconde vie aux ouvrages et de permettre à tous d'accéder à la lecture.



EXPOSITION BIODIVERSITÉ

Du 15 mars au 6 avril, le Château Seignorial accueillait à nouveau l'exposition *Biodiversité*. Comme à chaque édition, de nombreux élèves et habitants ont pu découvrir les œuvres, dédiées cette année aux espèces menacées, et être sensibilisés aux enjeux de la biodiversité.





LES FEMMES À L'HONNEUR

Vous avez été plus de 200 à assister à la pièce de théâtre *Arsenic et vieilles dentelles*, proposée par la compagnie 400 ZOOMS, en partenariat avec la Ville, dans le cadre de la Journée internationale du droit des femmes, le 8 mars dernier.



COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN

Le 9 mars dernier, Monsieur le Maire et les élus locaux commémoraient le 109^e anniversaire de la bataille de Verdun.



LA JEUNESSE VILLEMOMBLOISE EN MAIRIE

Au cours du mois de mars, Monsieur le Maire a poursuivi son cycle de rencontres avec les élèves villemomblois. Après ses visites dans les écoles, ce sont eux qui sont venus le rencontrer en mairie.



INAUGURATION DES RUES PRAIRIAL ET GERMINAL

Samedi 15 mars, Monsieur le Maire a inauguré les rues Prairial et Germinal en présence de plusieurs riverains, après d'importants travaux de voirie qui se sont achevés fin 2024.

4^E MARCHÉ DES SAVEURS ET TERROIRS

Nouveau lieu : salle polyvalente Paul Delouvrier
(à côté du Renault et du Marché Frais)



Les **26 et 27 avril** prochains se tiendra la 4^e édition du Marché des saveurs et terroirs, à la **salle polyvalente Paul Delouvrier**. Près d'une trentaine de producteurs et artisans seront rassemblés pour vous faire découvrir leurs produits et partager leur amour du terroir. Ces artisans éveilleront vos papilles avec des spécialités venues des quatre coins de l'Hexagone.

→ **Samedi 26 avril de 10h à 19h**

→ **Dimanche 27 avril de 10h à 18h**
(Parking visiteurs, accessibilité PMR)

Autre nouveauté cette année, la Cheffe Margot proposera sa carte avec les produits présentés et cuisinera sur place : restauration à table possible le midi, sur réservation auprès du service Commerce et Innovations (en précisant votre nom, prénom et nombre de repas) au **01 49 35 25 47** ou à **commerce@mairie-villemoble.fr**.

PERMANENCES SOLIHA

GRAND PARIS GRAND EST

Grand Paris Grand Est devient **Guichet unique de la Rénovation**.

Service gratuit en partenariat avec Soliha Grand Paris.

JE RÉNOVE MON HABITAT

1 Je prends rendez-vous :

ou **0 800 006 075**
Appel gratuit

En scannant le QR CODE

2 Je vais à mon rendez-vous personnalisé d'1 heure

programmé lors de l'une des permanences suivantes :
28 AVRIL - 12, 26 MAI - 23 JUIN

MAIRIE DE VILLEMOMBLE
13 bis rue d'Avron
93 250 Villemoble

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Voilà maintenant plusieurs années que des classes de 3^e du collège Pasteur participent au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD).

Il s'agit d'un concours scolaire créé au début des années 60 qui vise à perpétuer chez les élèves, la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons en tant que citoyen d'aujourd'hui. Le concours se veut un vecteur de transmission de la mémoire, en offrant aux élèves l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Tous les ans, un thème est défini et chaque classe participante choisit librement la forme du travail collectif qu'elle souhaite présenter. Ce travail s'appuie généralement sur des rencontres (anciens résistants et déportés, survivants de la Shoah...), des archives et des visites de lieux de mémoire.

Pour cette édition 2024-2025, c'est le thème "Libérer et refonder la France (1943-1945)" qui a été retenu. Les élèves villemoblois ont fait le choix de présenter une vidéo composée de petites scènes reconstituant le Comité de Libération de Villemoble, où chaque élève a eu son rôle à jouer. Ils ont pu préparer ce travail grâce aux archives familiales de certains élèves mais également grâce aux ressources des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine.

En ce mois d'avril, les jurys du concours vont se réunir pour établir les palmarès locaux. Les meilleurs travaux seront ensuite transmis au ministère de l'Éducation nationale afin qu'ils puissent participer au concours national.

Rendez-vous en fin d'année pour les résultats, espérant que Villemoble en sorte primé comme c'est le cas très régulièrement.



FRELONS ASIATIQUES: TOUS VIGILANTS

Depuis maintenant plusieurs années, le frelon asiatique est présent dans l'Hexagone. On le trouve aujourd'hui presque partout en France métropolitaine.

Originnaire d'Asie, cette espèce de frelons s'est très bien acclimatée à l'environnement européen, ce qui a favorisé sa rapide prolifération. Bien que le frelon fasse partie intégrante de la biodiversité, il constitue un risque important pour la sécurité publique et une forte menace pour l'environnement.

En effet, le frelon asiatique évolue essentiellement à proximité des ruches et s'attaque massivement aux abeilles, notamment domestiques. Dans les ruches, les abeilles sont rassemblées en nombre et sont donc des proies faciles et abondantes. Les frelons asiatiques peuvent provoquer la mort d'un tiers du rucher en une seule attaque.

Il s'agit donc d'une menace importante pour la biodiversité puisque l'abeille domestique est un insecte qui participe activement à la pollinisation des plantes.

Afin de réduire la menace, chacun peut agir grâce à des pièges simples et très efficaces.

Prenez une bouteille en plastique, percez le bouchon d'un trou de 8 millimètres, coupez le tiers supérieur de la bouteille et placez-la à l'envers sur le restant de la bouteille pour former un entonnoir, fixez une attache transperçant les deux épaisseurs de plastique, faites des trous de 5 à 5,5mm dans le corps de la bouteille pour permettre aux insectes non concernés de sortir, et versez un mélange de vin blanc, de bière brune et de grenadine (un tiers de chaque). Le mélange doit prendre environ ¼ de la bouteille.

Suspendez votre piège, entre 1 et 2 mètres de hauteur. Les placer afin qu'ils soient, si possible, le matin au soleil et l'après-midi à l'ombre.

Le début du printemps est la période idéale pour commencer à installer ces pièges car au début du mois d'avril, les frelons asiatiques, et surtout les reines, commencent à sortir d'hibernation.

Par ailleurs, le frelon asiatique est pacifique au butinage, mais peut s'avérer très agressif à proximité de son nid. Il peut l'installer dans des conditions très variables et donc se retrouver fréquemment dans le bâti, les haies ou le sol, dans des zones exposées au soleil, ce qui accroît le risque de piqûres.

Les piqûres d'un frelon asiatique sont dangereuses pour l'homme et particulièrement douloureuses.

Si vous soupçonnez la présence d'un nid de frelons asiatiques, n'intervenez surtout pas vous-même. Appelez la mairie si le nid se situe sur le domaine public ou prenez contact avec un professionnel s'il se situe sur des parties privées.



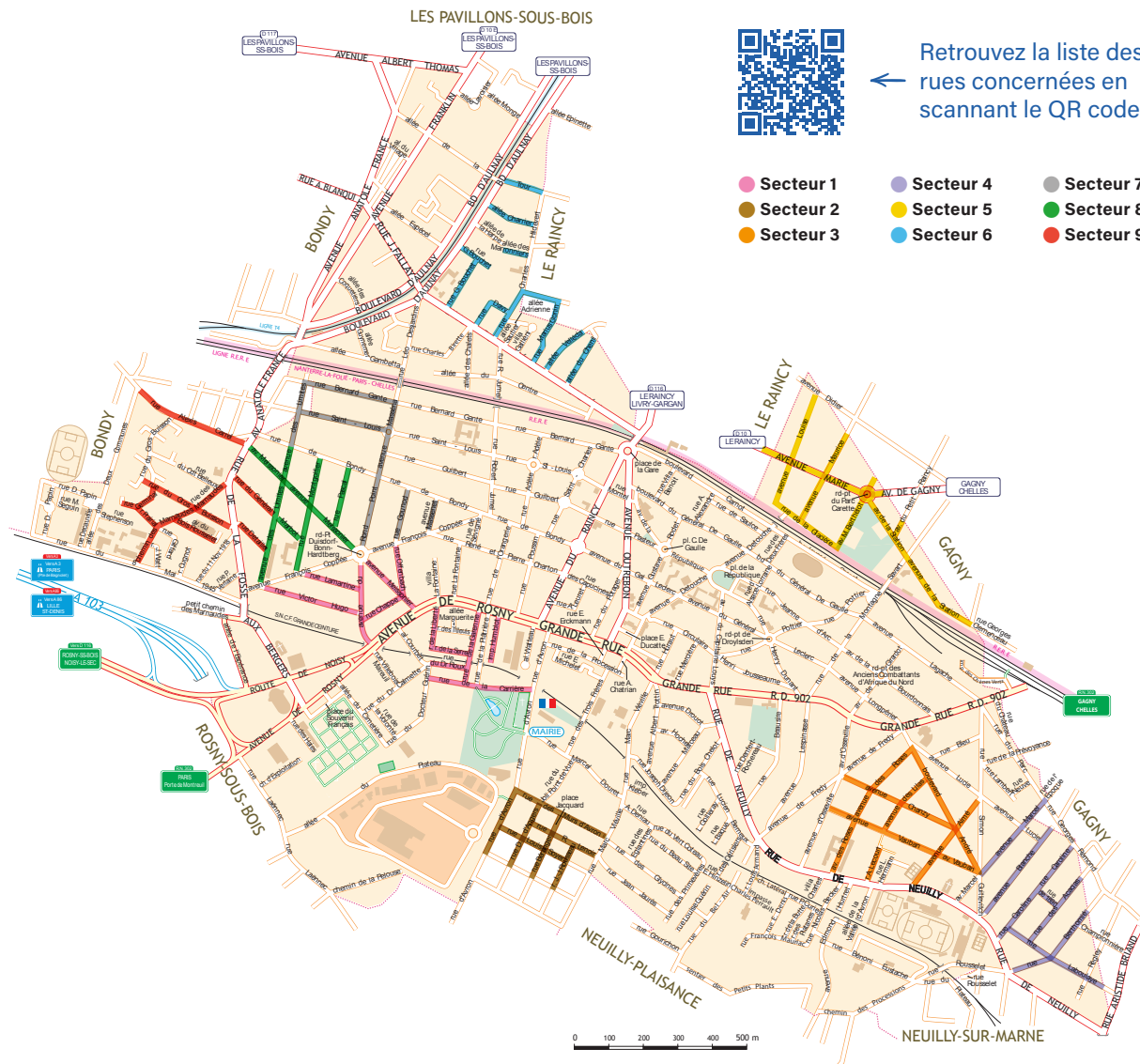
À NOTER :

Pour rappel le frelon asiatique a la tête noire, le thorax et l'abdomen brun foncé, une pointe de jaune sur la zone terminale de l'abdomen et des pattes jaunes.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Depuis le 5 mars dernier, la Ville renouvelle la grande opération de nettoyage des rues. Ainsi, **chaque mercredi** jusqu'au 30 avril, les agents de la propreté urbaine procèdent au nettoyage des rues des 9 secteurs qui ont été définis. Le stationnement des véhicules ne sera pas impacté par cette nouvelle opération. Vous pouvez visualiser sur la carte ci-dessous, l'ensemble des secteurs concernés ou scanner le QR code pour retrouver la liste détaillée des rues.



PENSEZ À ÉLAGUER

Avec l'arrivée du printemps, les arbres voient leurs feuilles repousser. Afin de garantir la sécurité et la propreté de la voie publique, il convient que chacun veille à la propagation de sa végétation. Les habitants ont ainsi l'obligation d'élaguer régulièrement les plantations qui dépassent de leur propriété sur la voie publique.

MAISON DES PROJETS

À compter du 19 avril la maison des projets, qui a ouvert ses portes au cours du mois de février sur l'avenue Outrebon, sera transféré au **129 Grande rue** afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cet espace et de découvrir les projets menés.

La maison des projets est ouverte :
 → Les mercredis et vendredis de 17h à 19h
 → Les samedis et dimanches de 10h à 12h

De Villemomble à Djilakh

En janvier dernier, un collectif de jeunes villemomblois du centre social Alain Mimoun a effectué un séjour solidaire au Sénégal.

De Villemomble à Djilakh, village au sud de Dakar, il n'y a qu'un pas, ou plutôt qu'une envie. Cette envie de faire quelque chose, de se sentir utile et d'apporter aux autres ces petites choses simples qui manquent parfois cruellement.

Après plusieurs mois de préparation, et notamment la mise en place d'actions d'autofinancement (buvette solidaire, appels aux dons...), le jour J est arrivé, les valises sont prêtes, les dons sont empaquetés et les esprits sont impatients.



Le voyage débute à Djilakh, au cœur d'un écolodge entouré de baobabs. Ali et Marine sont là pour les accueillir, ils ont organisé tout le séjour en collaboration avec deux professionnels du centre social.

Ali et Marine leur font tout d'abord découvrir leur ferme agroécologique et écoresponsable de Kulun-Bari, un acteur local majeur qui œuvre pour le développement durable dans son sens le plus large. Le groupe y sera hébergé durant 10 jours.

Puis direction l'orphelinat de Nianing, pour distribuer les dons de vêtements et de jouets récoltés auprès des Villemomblois avant le départ. Les jeunes passent du temps avec les bébés et les enfants présents. Un moment unique, en dehors du temps et empli d'émotion.

La suite du voyage est plus physique. Après un réveil à l'aube pour se rendre à Ndiagianiao, les jeunes villemomblois se parent de pelles pour creuser deux puits. Mais il s'agit surtout de creuser pour trouver de l'eau, creuser pour faire naître l'espoir, creuser pour rendre la vie meilleure. Après plusieurs heures sous le soleil chaud, l'eau est là ! Les efforts n'ont pas été vains.

Les jours suivants sont marqués par une rencontre émouvante avec des enfants Talibés. Là encore les dons villemomblois sont distribués et le collectif investi dans des nattes pour améliorer quelque peu le sommeil de ces jeunes au quotidien compliqué.

Le groupe a également l'occasion de visiter l'Île de Gorée, un lieu chargé d'histoire et de mémoire qui n'a pas laissé les jeunes indifférents.

Le voyage s'achève par une visite de la Maison des enfants et un stop dans une école de Djilakh avec la création d'un potager et la réalisation d'une fresque avec les élèves.

Les jeunes du centre social Alain Mimoun sont rentrés des souvenirs pleins la tête, profondément marqués par toutes ces rencontres riches de sens et d'humanité. Pour poursuivre leur engagement, ils se sont constitués en association afin de développer leurs actions de façon autonome. La fin du voyage marque finalement le début d'une belle aventure.

Retrouvez le séjour en détails sur le compte Instagram du centre social Alain Mimoun : [cs_alainmimoun](#)

Inscriptions périscolaires 2025/2026

La marche à suivre

Les inscriptions aux activités périscolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir) pour l'année scolaire 2025-2026 ont débuté le lundi 31 mars sur le Portail famille et se poursuivront jusqu'au dimanche 1^{er} juin.

Pour mener à bien l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires, rendez-vous sur le Portail famille, connectez-vous puis suivez les étapes ci-dessous dans l'ordre suivant :

Dans la rubrique « MON DOSSIER »

1. Vérifiez que toutes vos coordonnées sont à jour

Dans « Consulter mon dossier et mes démarches » puis « Mes coordonnées », apportez ou transmettez les modifications si besoin.

2. Complétez la fiche sanitaire

Dans la rubrique « Mes enfants », remplissez pour chaque enfant tous les renseignements de la fiche sanitaire. (Attention : sans fiche sanitaire dûment complétée, l'inscription ne pourra pas être validée)

Dans la rubrique « INSCRIPTION »

Cliquez sur « Inscriptions périscolaires/vacances » puis sur « Activités enfants », choisissez l'enfant concerné puis cliquez sur « INSCRIRE ».

3. Insérez vos pièces justificatives

Dans « Type d'activité », sélectionnez « PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR » puis dans « Activité* », sélectionnez « 2025-2026 » ensuite, insérez l'ensemble des pièces demandées et cliquez sur « ENREGISTRER ». Si vous avez plusieurs enfants, vous devez pour chacun d'entre eux insérer vos pièces justificatives. (Attention : s'il manque une/des pièce(s) justificative(s), l'inscription ne pourra pas être validée)

4. Inscrivez votre enfant aux activités souhaitées

Sélectionnez l'école de votre enfant dans « Type d'activité » puis dans « Activité* » sélectionnez l'activité souhaitée puis cliquez sur « ENREGISTRER ».

Répétez cette étape pour chaque activité à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant.

5. Attendez la validation définitive de votre inscription

Une fois votre démarche en ligne finalisée, vous recevrez un courriel qui vous confirmera la bonne prise en compte de votre demande d'inscription. Lorsque votre dossier aura été traité par le Pôle des affaires scolaires et périscolaires, vous recevrez un second courriel qui confirmera ou non votre inscription.

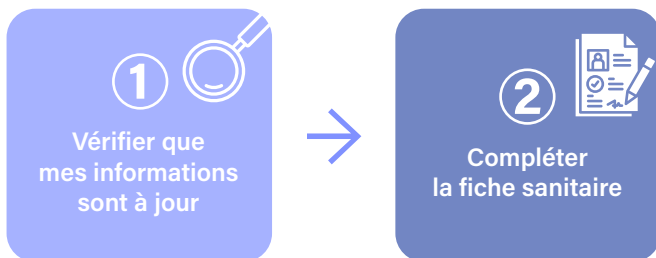
À noter : au vu du nombre très important d'inscriptions, le traitement de votre dossier peut prendre plusieurs semaines. Prenez contact avec le Pôle des affaires scolaires et périscolaires si vous n'avez eu aucun retour avant les vacances d'été.

En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec le Pôle des affaires scolaires et périscolaires sur le site villemoble.fr



Les étapes chronologiques de l'inscription périscolaire :

RUBRIQUE "MON DOSSIER"



RUBRIQUE "INSCRIPTION"



Si la fiche sanitaire n'est pas dûment complétée ou s'il manque une/des pièce(s) justificative(s), votre inscription ne pourra pas être validée.

Les dérogations scolaires

En ce qui concerne les dérogations scolaires, deux cas peuvent se présenter :

Cas n°1

Vous avez fait une demande de dérogation scolaire qui n'a pas encore été validée (demande en cours), vous devez inscrire votre enfant aux activités périscolaires de son école de secteur. Si, à terme, votre demande de dérogation est acceptée, le Pôle des affaires scolaires et périscolaires procédera au transfert de votre inscription. Vous n'aurez aucune démarche à faire.

Cas n°2

Votre enfant bénéficie déjà d'une dérogation, vous ne pouvez pas finaliser l'inscription périscolaire en ligne. Après avoir effectué les étapes de 1 à 3, vous devez envoyer un message au Pôle des affaires scolaires et périscolaires, via la messagerie du Portail famille, en indiquant les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant. Le service procédera à l'inscription et vous recevrez alors une confirmation d'inscription.



← Accédez directement au Portail famille en scannant le QR code



Facilitez-vous la vie, passez au prélèvement automatique !

PARLONS DE...

Léo et Lucas

L'histoire d'une aventure



Vous les avez sans doute croisés lors de la Saint Fiacre et du Marché de Noël, ou vous avez au moins entendu parler de cette 4L orange qui a rallié Villemomble à Marrakech. Léo et Lucas sont deux jeunes Villemomblois qui ont participé à l'édition 2025 du 4L Trophy, célèbre raid solidaire destinée aux étudiants âgés de 18 à 28 ans.

Lucas, 20 ans, est un passionné d'automobiles qui rêve depuis plusieurs années de participer au 4L Trophy. En 2024, il se décide et il ne lui faut pas longtemps pour convaincre Léo, 18 ans, son frère cadet, de l'accompagner dans cette belle épopée.

Voilà les deux frères embarqués dans une aventure qui durera 1 an. Les premiers temps sont un peu balbutiants. Il leur faut de l'argent, des sponsors, des dons et accessoirement... une 4L. S'ils trouvent assez rapidement la voiture, le reste est moins évident. Heureusement, le binôme peut compter sur son entourage et notamment sur Céline, leur maman. L'année qui passe est intense, faite de belles satisfactions et de quelques déconvenues mais rien ne vient entacher la détermination du duo villemomblois.

Le 8 février dernier, le jour J est enfin arrivé. Lucas et Léo prennent la route direction Biarritz, ville de départ du 4L Trophy. Bien sûr, la famille est présente et Céline aussi, émue, fière mais aussi un peu stressée par cette aventure qui emmène ses garçons à plus de 2500 km de là.

Arrivés à Biarritz avec un peu d'avance, Léo et Lucas assistent amusés au défilé des 4L venues des quatre coins de l'Hexagone.

Une fois tous les véhicules arrivés, un moment quelque peu angoissant débute: le contrôle des 4L. On regarde, on inspecte, on vérifie et au final tout est bon, les deux frères pourront prendre place sur la ligne de départ. L'aventure peut vraiment commencer.

C'est parti ! Les 1250 4L, avec leurs 2500 passagers, s'élancent tour à tour, direction Algeciras, première

étape de cette grande épopée. S'en suivra Tanger, Rabat, Boulajoul, Merzouga, Erg Chebbi, Oued Ziz, Tazarine et enfin le marathon pour Marrakech.

Il y a vraiment eu beaucoup d'entraide entre tous les participants

Leur route est ponctuée de moments forts, notamment la remise des dons à l'association «Enfants du désert» et leur rencontre avec les enfants marocains, sans doute la plus belle étape de leur voyage.

Outre cela, le périple des jeunes villemomblois, long de 6500km, n'a pas été sans accro! Le pot d'échappement qui casse, le pare-chocs qui plie, la voiture qui s'embourbe mais aussi le froid et la fatigue sont autant d'éléments qui se sont invités dans la course. Mais rien n'y a fait, ils sont allés au bout. **Ils sont arrivés à Marrakech en 11^e position sur les 1200 4L** qui ont réussi à finir la course. Et encore une fois, Céline était là, encore plus fière, soulagée mais surtout très émue de voir ce que son binôme favori a réussi à accomplir.

Léo et Lucas sont revenus à Villemomble le 5 mars dernier après les 10 jours les plus intenses de leur vie. De cette expérience faite de rencontres, de rires, de joie mais aussi de doute et de quelques prises de bec, il ne garde finalement qu'un mot: l'entraide. Car c'est bien elle qui a guidé chacun de leur kilomètre parcouru.

Ils envisagent de se relancer dans l'aventure pour la 30^e édition du 4L Trophy, rendez-vous est donc pris en 2027...

Vos cartes de stationnement en ligne

Afin de faciliter vos démarches, la Ville a mis en place, depuis le mois de mars, les cartes de stationnement dématérialisées.

Pour rappel, en septembre 2023, le mode de stationnement a évolué avec la création de zones rouges et vertes, dans les périmètres des cœurs de ville et autour des gares.

Le stationnement est payant toute l'année (sauf en août) du lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 19h en dehors des jours fériés. La durée maximale de stationnement payant autorisée est de 2h30 en zone rouge et de 8h30 en zone verte.

Les Villemomblois qui résident en zone payante ont la possibilité de souscrire un forfait « Résident ».

Forfaits	Tarifs
Forfait mensuel	26 €
Forfait trimestriel	65 €
Forfait annuel	182 €
Forfait annuel (Pour un stationnement du lundi au vendredi à partir de 18h et le samedi de 9h à 19h)	Gratuit

Les professionnels qui disposent d'un local situé en zone payante, peuvent également souscrire au forfait « Professionnel », qui est de 182 € pour une année, dans la limite de 5 cartes.

L'obtention des cartes de stationnement se fait donc désormais en ligne, plus besoin d'apposer votre carte sur le pare-brise lorsque vous stationnez. Votre numéro d'immatriculation est enregistré et permet aux services de police de vérifier que vous êtes bien en règle en cas de contrôle.

Attention : Aucun forfait ne permet de stationner en zone rouge et sur les parkings publics.

En cas de difficultés, vous pouvez vous rendre en mairie. Le service Recettes, vous accompagnera pour réaliser votre démarche en ligne.



← Pour effectuer votre démarche en ligne, scannez le QR code



4 juin 2025

04.06. 2025 à 20:00

COMMANDE: 042025

Villemomblois
TOUT PUBLIC

0406202593250

MAIRIE DE VILLEMOMBLE

13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

01 49 35 25 25 - villemomble.fr

Villemomble lance sa billetterie en ligne !

(Re)construction, spectacle de danse contemporaine, inaugure cette nouvelle billetterie. Réservez vos places en quelques clics

Villemomblois
TOUT PUBLIC

Édité le 04.04.2025 à 10:00



20h00



062025-93250



NOUVEAUTÉ

CULTURE

→ Du 2 au 30 avril

À compter du 2 avril, la médiathèque met la forêt à l'honneur dans une programmation spéciale jeunesse. *Histoire dans la cabane*, *Heure du conte*, *Bébé couffin*, jeux ou encore escape game sont prévus durant ce mois « Balade en forêt ». Pour les adultes, une conférence sur le duc d'Orléans et Madame de Villemomble, un *Petit salon du mardi* autour du cinéma et une animation *Une heure, un auteur* sur les écrivains villemomblois Erckmann et Chatrian, vous attendent. Plus d'informations sur mediatheque.villemomble.fr ou dans l'agenda culture et loisirs « Sortir à Villemomble », page 30.

02/04
-
30/04

→ Samedi 12 avril | 20h

Sous la direction et les orchestrations de Dominique Sablier, pianiste-soliste, les cinq musiciens d'Aïda concerts vous invitent à un **ciné-concert**, véritable voyage cinématographique et musical à travers le temps. Une sélection variée d'extraits musicaux joués en live et en images : de Buster Keaton à *Star-Wars* en passant par *Final-Fantasy*, *The Last Samurai*, *Game of Thrones* ainsi qu'une composition originale du pianiste Dominique Sablier sur la série *West-World*.

Conservatoire Maurice Ravel. Tarifs : Adultes : 11,5€ | -18 ans : 5,75€

Réservation conseillée : 01 48 55 05 05 ou conservatoire@mairie-villemomble.fr

12/04

→ Mercredi 16 avril | 15h

Le **Ciné Enfants** revient pour une nouvelle projection, le mercredi 16 avril, à 15h au Théâtre Georges Brassens. La Pat'Patrouille est à l'honneur de cette nouvelle séance avec **Pat'Patrouille : La Super Patrouille, le film**. Le deuxième volet, porté sur grand écran, de la plus célèbre des brigades canines. Dans ce nouvel opus, Ryder, Chase, Marcus et leurs amis reprennent du service lorsqu'une météorite magique s'écrase sur Adventureville, elle donne à la Pat'Patrouille des pouvoirs, les transformant en Super Patrouille !

Tout public - Entrée libre. **Ouverture des portes à partir de 14h30.**

16/04

→ Samedi 26 avril | 20h30

Les planches du Théâtre Georges Brassens accueillent l'une des plus célèbres pièces de Molière **Le Bourgeois gentilhomme**, mise en scène par la Compagnie Colette Roumanoff. Un bourgeois « snob », se donne beaucoup de mal pour avoir l'air distingué, et se contente en fin de compte d'une jolie mascarade à peine plus illusoire que le but qu'il poursuit : faire partie des « gens de qualité ».

Tout public. Tarifs : Adultes : 11,5€ | -18 ans : 5,75€

Réservation conseillée : 01 49 35 25 39 ou culturel@mairie-villemomble.fr

26/04

ÉVÈNEMENTS

→ Dimanche 6 avril | 9h-18h

Vêtements, jouets, babioles, livres, tableaux... Venez chiner pour dénicher quelques trésors ! Rendez-vous le dimanche **6 avril prochain, de 9h à 18h**, pour la traditionnelle **Foire aux greniers** qui aura lieu avenue du Général Gallieni.

06/04

→ Dimanche 20 avril | 8h-12h

À l'occasion de **Pâques à la piscine**, une chasse aux œufs est organisée pour les enfants. Les jeunes nageurs sont invités à résoudre des énigmes pour découvrir où se cachent les œufs de Pâques. Des ateliers seront également mis à disposition des usagers dans une ambiance musicale. Piscine municipale - Tarif plein : 3,50€ | Tarif réduit : 2,40€

20/04

→ Dimanche 27 avril | 10h30

La cérémonie qui commémore **l'Arbre de mémoire**, œuvre rendant hommage aux victimes et héros de la Déportation, se déroulera le dimanche 27 avril, à 10h30, au parc de la Garenne.

27/04



lundi 31 mars

La chaîne "Ville de Villemomble" a été créée

Retrouvez désormais chaque semaine toutes les actualités de votre ville sur la chaîne WhatsApp "Ville de Villemomble"

10:00 ✓



Scannez le QR code pour rejoindre la chaîne et rester connectés

10:04 ✓



N'oubliez pas d'activer les notifications ! 🔔

10:05 ✓



Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

NATATION




Les jeunes nageurs de VS Natation, s'apprêtent à vivre un mois d'avril riche en émotion. En effet, les Juniors se rendront à Corbeil-Essonnes du 6 au 8 avril dans le cadre des championnats régionaux Web, pour tenter de décrocher une place qualificative aux championnats nationaux. Les Benjamins, tenteront, eux, de se qualifier aux championnats régionaux lors des championnats départementaux à Marville, les 12 et 13 avril.

HANDBALL

Les Seniors féminines Nationale 1 se maintiennent à la 5^e place du classement. Elles affronteront l'équipe d'Aubervilliers, le samedi 5 avril à 18h30 à la salle polyvalente Paul Delouvrier.

L'équipe Seniors masculins Nationale 2 conserve sa 5^e place. Ils joueront également le 5 avril à 20h30 à Paul Delouvrier, contre Saint-Ouen, et le samedi 3 mai à 20h30 dans cette même salle contre l'entente Saint-Maur/Maisons-Alfort.

Par ailleurs, les deux équipes réserves sont en course pour la montée au niveau supérieur. Les féminines (SF2) occupent la 1^{re} place du classement alors que l'équipe masculine (SM2) sont 2^e à seulement deux points du leader.

 Villemomble Handball
 Villemomblehandball
 Villemomble-hb.fr

FOOTBALL

Au début du mois de mars, les joueurs de la catégorie U16 de VS Football, ont participé à la finale départementale de Futnet, aussi connu sous le nom de Tennis-ballon. Les jeunes villemomblois n'ont pas manqué de briller en remportant la compétition.

BASKET

Les équipes de Villemomble Academy Basketball, réalisent de belles performances. Les U11 mixte sont 2^e au classement départemental (division 2), à seulement 7 points du leader. L'équipe des U17 masculine, qui évolue dans la poule A départementale a arraché la victoire contre Gagny en mars dernier et se hisse à la 3^e place.

Les équipes féminines ne démeritent pas avec une 3^e place pour les U15 et une 4^e place pour les U18.

Villemomble Academy lance également deux nouvelles activités de Double Dutch et de Cross Fit.

Plus d'informations par mail à :
villemomble.academy@gmail.com

**VOUS SOUHAITEZ NOUS
COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS ?**

Envoyez-nous un mail à l'adresse :
communication@mairie-villemomble.fr

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

Conseil municipal - 21/03/2025

Voici les principales délibérations du Conseil municipal du vendredi 21 mars dernier :

BUDGET



APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

La Ville a présenté ses objectifs concernant les dépenses réelles de fonctionnement, ainsi que l'évolution du besoin de financement pour l'année 2025.

ENFANCE



APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil municipal a approuvé le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires de la ville, applicable à compter de la rentrée 2025.

CULTURE



CRÉATION D'UNE BILLETTERIE EN LIGNE

Le Conseil municipal a voté la mise en place d'une billetterie en ligne pour la vente de billets spectacles et autres évènements et a adopté les conditions générales de vente en ligne.

PETITE ENFANCE



MISE EN PLACE DU « BONUS ATTRACTIVITÉ »

Le Conseil municipal a voté la mise en place du « bonus attractivité ». Ce bonus, initié par le gouvernement, vise à renforcer l'attractivité des professions de la petite enfance grâce à une revalorisation des salaires des agents publics territoriaux exerçant au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus et délibérations des Conseils municipaux sur le site villemomble.fr dans l'onglet *Conseil municipal*.



#CMVillemomble

GROUPE D'OPPOSITION - LE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

Après le sondage politique aux frais des Villemomblois, voilà que la majorité municipale nous invente « *la Maison des Projets* » à 1 an des élections de mars 2026. **Maison des projets ou local de campagne de JM Bluteau ?** Le tout payé par nos impôts sur une boutique de centre ville à la place d'un commerce qui serait plus utile. Allez y faire un tour et vous comprendrez vite l'entourloupe (par ex les réalisations dont ils s'attribuent la paternité).

Que penser aussi de ce journal municipal qui devient mensuel... à 1 an des élections ?

A l'intérieur la « *trombine du Maire à toutes les pages* » alors que parallèlement il fait supprimer le trombinoscope de tous les élus dans ce même journal et dans les panneaux municipaux.

Un besoin certain de propagande alors que le maire et sa première adjointe ne font pas l'unanimité dans la ville, ni même dans leur propre majorité où certains se verraient bien Calife à la place du Calife. En matière de trahison, ils ont été à bonne école. L'arroseur pourrait être arrosé !

Le prochain budget de la ville montrera qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses. La ville fait EN URGENCE et EN FIN DE MANDAT, **un emprunt pour payer quelques pavés et arbres au centre ville**. Ils en sont à indiquer que « *par souci budgétaire il n'y aura qu'une seule gerbe* » aux cérémonies patriotiques et que la journée festive des agents municipaux serait supprimée.

Vous vous êtes fait avoir en 2020 ? Faites nous confiance, nous proposerons une vraie solution en Mars 2026.

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Élisabeth Pochon, Nathanaël Bancel. Conseillers municipaux du Rassemblement de la Gauche et des Écologistes. Tel : 07 66 27 92 23, Mail : minetto2020@gmail.com, Page facebook : Minetto2020-2026

GROUPE D'OPPOSITION - ALLIANCE DÉMOCRATIQUE À VILLEMOMBLE

INCROYABLE : le maire se souvient qu'il est maire !

Pendant 5 ans, il a **brillé par son absence, refusant de rencontrer les habitants, ignorant leurs inquiétudes et gouvernant la ville en vase clos. Pas un dialogue, pas une consultation**, mais des **décisions prises dans l'ombre : permis de construire signés malgré l'opposition des riverains, hausses des tarifs municipaux, mépris des demandes citoyennes**. 5 ans de silence radio, 5 ans **planqué dans son bureau à éviter les habitants**. Et que dire des agents municipaux ? **Sous pression, méprisés, livrés à eux-mêmes dans un climat délétère**.

Et soudain, à un 1 an des élections, miracle ! **Le maire redécouvre l'existence des habitants**. Lui qui **se cachait soigneusement** pendant tout son mandat inonde désormais les réseaux sociaux et le magazine municipal de photos de lui.

Lui qui **refusait le dialogue** joue maintenant la carte de la proximité. **Il veut nous faire croire qu'il a changé**. Mais qui peut être dupe ? **On peut tromper une fois mille personnes mais pas mille fois la même**.

On ne transforme pas 5 ans d'inaction en 1 an de communication. Les Villemomblois méritent un maire à l'écoute tout au long du mandat, pas un élu qui ne se souvient d'eux qu'à l'approche du scrutin.

Au sein de sa propre majorité, **les voix se lèvent**. Ses élus, **longtemps silencieux**, ouvrent aujourd'hui les yeux. Ils refusent de cautionner plus longtemps cette **gestion opaque et méprisante**. Villemoble a besoin d'un **vrai maire, pas d'un acteur en promo pour son propre poste**.

Anne LECOEUR (Présidente), ancienne adjointe au maire au social, aux seniors et à la santé. Sandrine VERBEQUE, ancienne adjointe au maire à l'urbanisme. Lahoussaine BIYOUKAR, ancien adjoint au maire au sport et à la politique de la ville.

Mail : adav.villemoble@gmail.com, Tel : 0664150043, Page Facebook : Alliance Démocratique à Villemoble.

GROUPE D'OPPOSITION - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

Le maire incapable d'anticiper et fidèle à sa mauvaise habitude va présenter le budget de la ville à la dernière limite ce qui retarde l'action des services, mais c'est aussi une méthode pour retarder les dépenses maintenant **qu'il a vidé les réserves de la ville que nous avons constituées**. A tous ses interlocuteurs (citoyens, parents d'élèves, associations, salariés communaux...) il n'a plus qu'un **mot à la bouche, je n'ai plus d'argent**. Pourquoi alors que la conjoncture post Covid annonçait des moments difficiles pour les communes a t'il dépensé sans compter pendant 4 ans, malgré nos alertes régulières. Pourquoi a t'il payé, avec votre argent, **un sondage à 25 000 €** pour connaître vos intentions de vote ? Pourquoi a t'il engagé des travaux en centre ville alors que certains de ses élus reconnaissent que c'est purement électoral !

Nous rendre responsables de ses problèmes est une contre vérité.

Il a fait croire qu'il avait de l'expérience, mais regarder passer les trains n'a jamais formé des conducteurs de train !

Vous constatez au quotidien une dégradation de notre ville et êtes de plus en plus nombreux à nous dire votre mécontentement quant à sa gestion et **nous demander de revenir en 2026**.

Pour l'Avenir de Villemoble, nous nous y préparons et toutes vos contributions sont les bienvenues.

La vraie démocratie c'est l'écoute, la bienveillance, l'empathie tout le contraire du maire et son équipe qui sont nerveux et cassants avec leurs interlocuteurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : calmejane2026@gmail.com

Les élus du groupe UAV : P. Calméjane, F. Bergougniou, G. Le Masson, A. Kalanyan, T. de Gallier de Saint Sauveur, L. Lefevre.

GROUPE DE LA MAJORITÉ - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

Si **certains au Conseil municipal ont toujours le regard sur le temps d'après**, mais jamais là où ils sont..., et plus que tout : oublient leur mandat et préfèrent rêver à ce qu'il voudrait (re)devenir : et bien **telle n'est pas notre conception** du rôle que vous nous avez confié.

Depuis 5 ans, vous avez demandé que le bien commun soit au service de chacun et au premier chef, auprès de nos enfants. **Ils méritent toute notre attention et la majorité conduite par notre Maire Jean-Michel BLUTEAU s'y est attelée**. Pour la Petite Enfance, nous avons développé l'apprentissage du langage des signes dans nos crèches, instauré des liens intergénérationnels en partenariat avec des EHPAD ou la RPA et **avons inauguré en avril 2024 le tant attendu Relais Petite Enfance**.

Pour les un peu plus grands, nous avons maintenu la **passerelle entre étude et accueil de loisirs**, renouvelé le marché des cantines avec **l'introduction du bio et des circuits courts**, et avons été dans le sens de la **facturation des activités périscolaires au réel** en instituant des « jokers d'absence ». 100% des écoles élémentaires sont équipées de Tableaux ou Écrans Numériques dans chaque classe et nous avons soutenu des projets pour l'Environnement, le devoir de mémoire et la citoyenneté avec les Journées du nettoyage, les sorties à l'Arc de Triomphe, l'installation de ruches...

Éducation et Enfance sont des priorités que nous concrétisons pour la réussite de tous : **sans augmenter vos impôts et toujours en préservant une dette faible**.

BIENVENUE !

Janvier

Safa BENMANSOUR | Haroun Hamet DIALLO | Zoé MAKITA JANDIN | Miyah Albertine MBALA MBITUVANGA | Élio RAKOTOARINTSOA

Février

Léa BELARBI | Hanïa Fatima BOUACHTAL | Achour BOUBEGTITEN | Rana BOZDAG | Barbara DOS ANJOS VIANA | Matthias DURAND | Nour EL FAHIMI | Oussaid Taher GHRIBI | Ayan ISSILAME | Ales KAHÉL | Mayha MESSAOUI | Mikail MEZEDJRI | Evan MISAINÉ | Andréa MOMCILOVIC | Qassim NGAMBIANDE | Aline OUEDERNI | Ninna PEREZ | Eva PLACINTA | Aadhiesan RAJAGOPAL | Sohan RAMI BOUBRED | Zakariya REZGUI | Yassin RISHA | Hafsa Hawa SACKO | Kadi SIDIBE | Sukhleen Kaur Christine Raj SINGH | Layth Haider Jafari SYED | Serena VALLOIS | Royamhel Saly Ishvi WAYARIDRI

CONDOLÉANCES

Janvier

Christian MORIN, 74 ans | Rinaldo ROSSI, 94 ans

Février

Christiane ADAM, 87 ans | Asdine BEZZAOUYA, 65 ans | Camille CHETRIT, 77 ans | Jean COLLOT, 79 ans | Simone FRESSANGE, 90 ans | Marie GUTTON, 84 ans | Fifi HAMADACHE, 82 ans | Jean-Jacques JEANGILLES, 84 ans | Albert LAHDOUDI, 73 ans | Pierre MARTEAU, 80 ans | Nadine MONTEL, 57 ans | Guy MOUCHON, 88 ans | Jean MOSQUERA, 89 ans | Renée SZRIFTGISER, 89 ans

FÉLICITATIONS

Février

Richard THIBAUD et Adeline BARBERET

Selon les données transmises au 24/03/25

Boutique éphémère

39 avenue Outrebon

Retrouvez l'agenda des exposants directement en ligne sur villemomble.fr ou en scannant le QR code ci-dessous :



CONTACT

Service Commerce & Innovations
01 49 35 25 47 | 06 46 46 78 49
commerce@mairie-villemomble.fr
www.villemomble.fr

INFOS PRATIQUES

Les horaires de la mairie :

Lundi, Mardi, Vendredi : 8h30-17h
Mercredi : 8h30-20h
Jeudi : 13h30-17h

Vacances scolaires

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
8h30-12h | 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h



[@mairie.villemomble](https://www.mairie.villemomble.fr)

Où retrouvez-nous
sur www.villemomble.fr



Vous ne recevez qu'épisodiquement
Villemomble & Vous ?

Faites-le savoir en nous écrivant à
communication@mairie-villemomble.fr
ou en appelant le 01 49 35 25 37

La Ville recrute



À la recherche d'une
opportunité ?
Consultez régulièrement
nos offres d'emploi sur
villemomble.fr

4^e édition



Marché des saveurs & terroirs

Salle polyvalente Paul Delouvrier
PARKING VISITEURS



Sam. 26 avril
10h-19h
Dim. 27 avril
10h-18h

Restauration possible sur place avec la présence de la cuisine mobile
« **POUPETTE** » par la Cheffe Margot – réservation obligatoire auprès du
Service Commerce par mail en indiquant nom, prénom, nombre de repas.



Renseignements : Service Commerce & Innovations
01 49 35 25 47 | commerce@mairie-villemomble.fr | Entrée libre